

couleurs lozère

AVRIL / MAI / JUIN 2019 // N°48

La Lozère,
notrelement!

*endettement en
baisse*

compétences obligatoires assumées

fonctionnement maîtrisé

des moyens importants pour les routes
l'attractivité, le cadre de vie, le sport, la culture

PAS D'AUGMENTATION
DE LA FISCALITÉ



UN BUDGET AMBITIEUX ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

+5,7 M€ de recettes
nouvelles pour 2019

SOLIDARITÉ



Le CMS de
Saint-Chély
nous ouvre
ses portes

PRIX



Le prix Etudiant
Qualité
Performance
National pour
Maëlys

NUMÉRIQUE



Bientôt le Salon
48.DIGITAL

le magazine
du Département


lozère
LE DÉPARTEMENT



Il y a 80 ans : la Retirada p.16



édito

Sophie PANTEL
Présidente du Département

ACTUALITÉS.....P.3 À 7 & 12

FINANCESP.7

+5,7M€ pour le budget 2019

ÉCONOMIEP.11

L'aide à l'immobilier d'entreprise

ÉVÉNEMENTP.13

Le salon 48.Digital, c'est pour bientôt

SOLIDARITÉP.11

En immersion au CMS de St Chély d'Apcher

HISTOIREP.16

80 ans de la Retirada

VIVRE EN LOZÈRE.....P.18

La Champignonnière d'Allenc

RENCONTREP.19

Les tissus de Prunières

RENCONTREP.20

Val, dessinateur de talent

POLITIQUE.....P.22

AGENDA.....P.23

“

Comme tous les autres Conseils départementaux de France, voilà plusieurs exercices budgétaires que le Département de la Lozère est confronté à des baisses de recettes. Il a perdu des dotations et s'est retrouvé depuis 2015 à réaliser un véritable travail d'équilibriste pour rechercher des économies de fonctionnement, maintenir ses politiques publiques et un très haut niveau d'investissement sans pour autant devoir se surendetter : c'est l'avenir de toutes les générations suivantes qui est préservé. Nous nous sommes battus pour aller chercher des financements et ressources ailleurs (appels à projets par exemple) afin que les Lozériens ne soient pas pénalisés par cet "effet ciseaux". Résultat : aucune suppression de politiques publiques depuis 2015. Le Département a maintenu toutes ses aides en faveur des associations qui participent au lien social et au vivre ensemble sur le territoire. C'est certes une compétence optionnelle, mais ce n'est pas une variable d'ajustement pour notre majorité. En cette veille de saison touristique, le Département est donc aux côtés des associations de toutes sortes, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres, avec des aides conséquentes, sachant que chaque conseiller départemental, contribue également, s'il le souhaite, au fonctionnement des petites structures locales, avec l'enveloppe globale des PED de 800 000 € par an. A l'heure où nous venons de voter notre budget primitif, c'est toute la Lozère qui peut avoir le sourire. Car grâce à la péréquation horizontale (*lire en page 8*), 5,7M€ de recettes viennent abonder notre budget. Cet argent ne tombe pas du ciel. Pour en bénéficier, il a fallu se battre à l'ADF, trouver des alliés et une position commune pour obtenir des critères favorables à notre territoire. Pour la première fois, les critères retenus prennent en compte d'autres critères que celui de la population à savoir : les notions de richesse par kilomètre carré, de faiblesse de densité de population, de taux de la taxe foncière. C'est sur cette bonne nouvelle que nous avons pu élaborer un budget ambitieux, tourné vers l'avenir puisqu'il nous permet de continuer à développer nos projets structurants et de rattraper les retards pris depuis plus de 40 ans en augmentant encore notre section d'investissement. C'est sur cette bonne nouvelle que je vous souhaite bonne lecture et bon printemps à tous.

”



Directeur de la publication : Sophie PANTEL / **Rédaction en chef et conception :** Elodie LEHNEBACH - Service communication du Département / **Tirage :** 30 000 exemplaires / **Périodicité :** Trimestrielle / **Dépôt légal :** à parution / **ISSN :** 1968-7125 / **Éditeur :** Département de la Lozère - 4, rue de la Rovère - 48 000 Mende - Tél. : 04 66 49 66 66 - Courriel : communication@lozere.fr / **Imprimeur :** Public'Imprim / **Photo de couverture :** ©Anne-Marie Vincent/ ©France Qualité Performance / ©alexey_boldin - stock.adobe.com



« Nous devons le faire, nous l'avons fait, c'est tout, Cévennes, l'histoire d'une terre de refuge 1940-1944 », le premier récit de l'accueil des juifs en Cévennes.

Patrick Cabanel, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Toulouse-le Mirail et auteur de cet ouvrage, était l'invité de France Inter fin novembre dans l'émission La Marche de l'Histoire animée par Jean Lebrun. "Le régime de Pétain voulait enlever Marianne des mairies et les prêtres catholiques dans les églises le soutenaient majoritairement. Le

choix et la réponse étaient simples. C'était : non. Et quand les populations rurales des Cévennes disent non, les autorités prennent garde à leur détermination. C'est ainsi que beaucoup d'indésirables qui, bien souvent, n'avaient connu que les villes montèrent jusqu'à la châtaigneraie. Et on se poussa pour leur faire partager la soupe."



© France Qualité Performance

La Lozérienne Maëlys Gleize remporte le 1er prix Etudiant Qualité Performance National

C'est lors d'une cérémonie qui s'est officiellement déroulée à Paris, au Ministère de l'Economie et des Finances le 30 janvier dernier, que la Lozérienne Maëlys Gleize s'est vue remettre sa récompense. Dans le cadre de sa licence professionnelle « Animateur Qualité » à l'Institut Européen de la Qualité Totale (IEQT) situé à Rodez, la marvejolaise a eu l'opportunité d'effectuer un stage de 16 semaines au sein du Laboratoire départemental d'Analyses de la Lozère (LDA) implanté à Mende. Conscient de l'excellence de son travail, l'IEQT a proposé sa candidature au prix des étudiants qualité performance. Sur plus de 100 candidats en lice, elle s'est ainsi retrouvée dans le dernier carré des sélectionnés avec un peu d'appréhension. La jeune femme de 22 ans remporte donc le 1er Prix des Étudiants Qualité Performance dans la catégorie Licence. Son travail, intitulé « Utilisation de l'approche par les risques pour la mise en place de la norme ISO 17025 en version 2017 », lui vaut également de remporter le 1er Prix des Métiers du Rotary-Club de Rodez (remise de prix le 4 avril).

Travaux au Parc à Loups

Le Parc à Loups de Sainte-Lucie de 4 hectares, créé en 1962, avait bien besoin d'un petit coup de jeune et les travaux vont débuter bientôt. Le temps de créer la nouvelle scénographie, le nouveau bâtiment d'accueil et les hébergements insolites prévus, il sera fermé au public de septembre 2019 jusqu'au printemps 2020.

Ce projet d'aménagement est d'un montant de 5,5M€. Il sera cofinancé par l'Etat, la Région, le délégataire. Le reste (33%) étant financé par le Département. Sur ce projet, le Conseil départemental travaille en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la SELO et l'Entente Causses & Cévennes pour aussi sensibiliser les visiteurs aux conséquences du retour du loup à l'état sauvage sur l'agropastoralisme.



SPORT

Le RAID des SAMU fait escale en Lozère du 13 au 16 juin

L'aventure du raid multisports des SAMU et des Urgences a commencé en 2004. Un médecin des Urgences de Bayonne a eu l'idée d'organiser une manifestation sportive pour que les professionnels de santé exerçant dans les mêmes services de différents hôpitaux puissent se rencontrer, échanger et faire découvrir leur région.

Le raid est une épreuve nationale qui se déroule sur 2 jours en équipe de 3 raiders. Les épreuves s'enchaînent avec bonne humeur : course à pied et VTT en orientation, canoë, tir à l'arc, via ferrata, épreuves surprises (dégustation de produits du terroir, quiz nature, jeux d'adresse,...). Les participants découvriront à cette occasion les richesses de notre patrimoine ainsi que nos curiosités. Le Réseau "Lozère, Nouvelle Vie" envisage également de mettre en place un stand démographie médicale sur place à la disposition des 120 participants.

PALMARÈS

Saint-Privat de Vallongue élu "meilleur village pour la Biodiversité 2018"



Cette distinction a été attribuée dans le cadre du 8ème concours "capitale française pour la biodiversité" par l'Agence Française pour la Biodiversité sous l'égide du Ministère de la Transition écologique et parmi 127 autres candidatures. Cette récompense est le fruit d'une collaboration étroite entre la commune, le Parc National des Cévennes, le Syndicat des hautes vallées cévenoles, l'école primaire, l'Agence Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement, la Ligue de Protection des oiseaux et l'Office pour les insectes et leur environnement. Un atlas de la biodiversité communale est actuellement en cours d'élaboration pour mieux valoriser cette vitrine de la biodiversité, la protéger tout en la partageant avec les amoureux de la nature qui viennent séjourner dans le village de vacances.



Terre Sauvage est un magazine d'exception qui s'engage à chaque numéro à faire valoir la richesse et la singularité des destinations et la biodiversité exceptionnelle que nous offre la nature. Son numéro d'avril sera consacré

au saumon, espèce migratoire vieille de 12 millions d'années qui remonte les eaux, présent dans 1 100 km de rivières dans toute l'Europe, dont plus de 900 km pour la seule ligne Allier-Loire. Né à 1410 m d'altitude, au Moure de la Gardille, l'Allier s'écoule résolument vers le nord sur une cinquantaine de kilomètres avant de sortir du département de la Lozère.

Hébergement la Pasquière à Montpellier

Vous habitez en Lozère mais l'un de vos proches est hospitalisé ou va être hospitalisé à Montpellier (CHU, Cliniques privées, Institut du Cancer (Val d'Aurelle) ? La Pasquière est là pour vous héberger et vous permettre d'accompagner vos proches pendant toute la durée de l'hospitalisation. Depuis quelques années, la Pasquière accueille aussi des patients en traitement ambulatoire (radiothérapie, veille d'hospitalisation, veille d'examen).

Située à proximité des hôpitaux, cette maison d'accueil hospitalière vous permet de rendre visite à votre malade et de recréer vos habitudes quotidiennes (cuisine, lessive...). Il n'y a pas de limitation de durée de séjour et les tarifs sont très modérés.

Pour les familles de patients atteints de cancer, une convention d'aide financière a été signée avec le Comité départemental de la Lozère de la Ligue contre le Cancer.

Les articles les plus sur lus sur la page Facebook du Département



- 1 Reportage Découverte sur TF1 " Une année en Aubrac " 05/02/2019 / 20 950 personnes atteintes
- 2 Lozère, nouvelle vie en terre d'accueil - reportage vidéo de Via Occitanie - 26/11/2018 / 16 904 personnes atteintes
- 3 Visite du 1er ministre Edouard Philippe en Lozère - 26 octobre 2018 / 14 833 personnes atteintes
- 4 Les paysages de l'Aubrac sont à l'honneur dans le film "Rémi sans famille" 13/02/19 / 12 545 personnes atteintes
- 5 Signatures Démographie médicale : Romane Arnal - 01/10/2018 / 9 083 personnes atteintes
Grégoire Maillé - 27/12/2018 / 6 625 personnes atteintes
- 6 Lozère, la fibre arrive - 1ers travaux - reportage vidéo de France 3 - 18/10/2018 / 8 896 personnes atteintes

La Lozère dans le fichier des aires de covoiturages

Pour simplifier vos trajets, BlaBlaCar a fait la démarche de référencer toutes les Aires de covoiturage et autres parkings propices à cette pratique en France. Le service des routes du Département y a fait intégrer les 19 aires aménagées dans le cadre de TEPCV.



Plus d'infos sur <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/aires-de-covoiturage-en-france/>

GREEN FRANCE

LES JOURNÉES PROS
DU TOURISME
MASSIF CENTRAL

LA LOZÈRE AU PROGRAMME !

Les 13 et 14 mai 2019, Vichy accueillera la 4^{ème} édition du workshop GREENFRANCE. Déjà représentée lors de la dernière édition en 2016, la Lozère sera bien entendu au rendez-vous de ce salon B2B consacré au tourisme « outdoor » et « bien-être » dans le Massif Central. L'agence commerciale de Lozère Tourisme (Lozère Résa), l'Office de Tourisme Mende Cœur de Lozère, l'Hôtel-restaurant du Pont-Roupt (Mende) et Les 2 Rives (Banassac) ont d'ores et déjà réservé leurs stands, afin de promouvoir leurs offres auprès de tour-opérateurs et agents de voyage, de France et d'Europe. En amont du salon, Lozère Tourisme et ses partenaires accueilleront par ailleurs 2 éduc'tours, sur les thématiques des Voies vers Saint-Jacques et du Tourisme expérientiel dans le Parc national des Cévennes, en direction des tour-opérateurs et des influenceurs. De belles retombées en perspective pour la destination Lozère, à quelques semaines de la saison estivale ! A noter qu'en mars, Lozère Tourisme a également participé au salon du 2 Roues et au salon du Randonneur à Lyon.

LES CHIFFRES INSEE



© Dmitry Nikolaev - Fotolia

76 422 HABITANTS EN 2019 : UN REGAIN DE POPULATION À CONFIRMER

L'hémorragie semble enfin stoppée en Lozère puisque le compteur INSEE annonce une population au 1er janvier 2019 à 76 422 habitants. Même s'il ne faut pas raisonner d'une année à l'autre mais bien sur un pas de temps de 5 ans (le temps d'un cycle complet de recensement), la progression de ces quelques 113 habitants est une bonne nouvelle à signaler, pas en termes de chiffres, mais en termes de relance et de dynamique.

Afin de confirmer ce regain, le Conseil départemental continue ses efforts sur les politiques d'accueil et de maintien de la population avec de nombreuses actions engagées : Opération « Le Studio », jobs datings avec la prochaine édition prévue mi-mai autour des métiers du BTP, sessions d'accueil, plan média avec de nombreuses émissions et reportages pour faire rayonner et connaître la Lozère, poursuite du déploiement du plan d'action stratégie tourisme, conventions avec les jeunes médecins, manifestation de promotion à Marseille intitulée "Plus belle la vie, en Lozère", nouveau concept de stand au Salon de l'agriculture, etc. Tout cela sans compter toutes les politiques publiques engagées pour le désenclavement (fibre optique, logement, culture, sport...)



Challenge Jeunes : 2^{ème} édition

Il s'agit d'un appel à projet en direction des jeunes de 18 à 30 ans lancé par le Département dans le cadre de sa politique Jeunesse. Les lauréats, après un passage devant un jury, se verront attribuer une bourse plafonnée à 3 000€, qui sera remise par le Conseil départemental. Le dossier de candidature est à télécharger sur lozere.fr et à renvoyer avant le 14 juin.

La nouvelle entreprise lozérienne qui va décaper

Originaire de Saint-Just dans l'Hérault, l'entreprise hydro-decap a décidé de voir plus grand et de s'installer en Lozère afin de toucher de nouveaux clients. HYDRO-DECAP est spécialisé dans la préparation de surfaces avec des traitements hydrauliques et mécaniques ; une totale maîtrise des déchets par aspiration industrielle. L'entreprise étant soucieuse et respectueuse de l'environnement, elle a reçu le prix TPE en 2012.

Cette entreprise a été soutenue financièrement dans son projet immobilier par le Département, la Communauté de communes et par la Région. Equipée de matériels de haute technologie et de technologie verte, elle a aussi été conseillée tout au long de sa phase d'installation à la Baraque de Trémolet par Lozère Développement avant de prendre définitivement possession des lieux en septembre 2018.



Depuis 3 ans, plus de moyens et **15,4 M€** réellement dépensés en 2018 sur les routes départementales



1 538 375 € de subventions et un soutien conséquent aux communes et communautés de communes pour la réfection de leur voirie communale

Qui dit routes, dit conditions de circulation mais aussi sécurité des usagers. Pour répondre à ces besoins, le Département aménage et équipe les axes pour rendre les itinéraires plus sûrs quelle que soit la saison, assure l'entretien des chaussées et des ouvrages d'art soumis au vieillissement, à l'agression du trafic et du climat, entreprend des chantiers d'envergure pour poursuivre, améliorer et compléter le maillage du territoire. Au total, cela représente 2 300 kms de réseau à entretenir et à moderniser. «*Depuis 3 ans, on met plus de moyens sur nos routes*, explique Henri Boyer, président de la commission Infrastructures,

désenclavement et mobilités. *Les routes en Lozère, c'est un budget de 12,4 M€ en investissement et plus de 3M€ en fonctionnement et là, on parle d'un montant consommé alors qu'avant 2015, on était à peine à 9M€. Cela signifie que la nouvelle majorité, appuyée par l'administration, s'emploie à faire aboutir rapidement un maximum de projets d'aménagements routiers identifiés en début d'année* ». Dernièrement plusieurs réalisations ont été mises à l'honneur avec par exemple l'inauguration des travaux de remise en état du Pont de Jonchères ou encore celle du chantier de réfection de route de la RD806 à la Baraque de Saltel. D'ici quelques jours, c'est la réfection du Pont de Merdaric sur la commune de Saint-Etienne du Valdonnez qui sera mise en lumière.



Rectification du tracé de la RD 806 vers la Baraque de Saltel



RD 126 - confortement du Pont de Jonchères

RD 125 - remplacement du pont sur le Merdaric



LA VIABILITÉ HIVERNALE (VH)

Stop aux idées reçues : Malgré la baisse des recettes financières pour le Département, il n'y a eu aucune baisse de moyens sur la VH au cours des dernières années. Les niveaux de services définis par l'ancienne majorité ont tous été maintenus.

CHRONIQUES VÉGÉTALES SUR ARTE

IL Y A PLUS DE 2 ANS DE CELA, LE DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE OCTROYAIT UNE SUBVENTION AU PROJET



CHRONIQUES VÉGÉTALES, VIA L'ASSOCIATION LA VALLÉE DES IMAGES.

ENTRE-TEMPS, LES RÉALISATEURS ONT CONVAINCU LA CHAÎNE ARTE DE COPRODUIRE LE PROJET EN VUE D'UNE DIFFUSION WEB / RÉSEAUX SOCIAUX.

IL EST PRÉVU QUE L'INTÉGRALITÉ DES ÉPISODES DE LA SÉRIE SOIT DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA CHAÎNE EN JUILLET 2019. BRAVO !

4^{ÈME} ÉDITION DE LA FOIRE DE LOZÈRE 10, 11 ET 12 MAI À LA GRANDE HALLE D'AUMONT-AUBRAC

Plus de 100 exposants vous attendent ainsi que de nombreuses animations : balades à poney, jeux gonflables, ateliers hobby street, tombola, photomaton à selfies, course pédestre du cœur pour enfants et adultes et randonnée gourmande organisées le samedi après-midi par l'association CardioCollègues 48, etc.



Accès à la Grande Halle d'Aumont : A75, sortie 35 sens nord-sud et 36 sens sud-nord - Entrée gratuite.



Suivez l'actualité de la Foire sur [facebook.com/La-Foire-de-Lozère](https://www.facebook.com/La-Foire-de-Lozere)



VIE PUBLIQUE & CITOYENNETÉ

Le Département se veut exemplaire en terme de recherche d'économies, d'équité et de transparence

Dans une période de crise où des efforts sont demandés à tous les citoyens, les élus et les agents du Conseil départemental ont su donner l'exemple afin d'être au niveau de la confiance qui leur est accordée.

QUELQUES EXEMPLES qui ont permis de serrer le fonctionnement et de continuer à mener nos politiques publiques en toute transparence : covoiturage imposé pour tous les élus (tous groupes politiques confondus) et priorité donnée à ceux qui vont le plus loin ; suppression des véhicules de fonction pour le Département (élus et agents) et pour tous ses satellites; recadrage concernant l'utilisation des véhicules de service en revoyant tout le parc automobile ; réduction des charges d'administration générales (- 38,74 % sur fournitures de bureau, documentation, internalisation du Couleurs Lozère, réduction des abonnements presse...) ; baisse de traitement des hauts salaires ; les charges afférentes aux logements de fonction désormais payées par le directeur de cabinet et le DGS comme le prévoit la loi non appliquée précédemment ; pour les élus, frais kilométriques et remboursement de repas à 15,25€ maximum uniquement dans le cadre d'une représentation ou d'une délégation officielle ; indemnités des élus conditionnées à leur assiduité effective en Assemblée (pas de jetons de présence) et baisse des indemnités des élus (voir ci-dessous).

Pour que tout un chacun puisse avoir accès aux décisions de l'Assemblée, il y a le « C'est voté », un document adressé aux élus locaux et téléchargeable en ligne sur le site www.lozere.fr à l'instar de tous les débats de séance. Les élus de l'opposition se sont vus confier certains dossiers structurants et un comité consultatif composé de citoyens, d'associations, de représentants syndicaux et autres représentants de la société civile a été créé. Des consultations publiques sont organisées pour solliciter l'avis de la population (nouveau slogan *La*

Lozère, naturellement...). Enfin, en termes de citoyenneté et d'éducation civique, la Collectivité accueille régulièrement des classes et a monté une exposition itinérante sur l'histoire de l'institution départementale qu'elle met à disposition des établissements scolaires.

- INDEMNITÉS : COMBIEN GAGNENT VOS ÉLUS ?

Sujet parfois tabou, souvent fantasmé parce qu'il s'agit d'argent public, les indemnités touchées par les élus sont extrêmement encadrées. Elles sont approuvées par chaque assemblée en début de mandat mais sont encadrées et plafonnées en fonction du nombre d'habitants. **Vous l'aurez compris, les indemnités des élus départementaux lozériens sont donc les plus basses de France** puisqu'elles sont calculées en fonction de la population, pour le même travail et les mêmes responsabilités.

A son arrivée à la tête de l'exécutif, en 2015, Sophie Pantel a fait le choix de baisser toutes les indemnités des élus, les siennes comprises. L'Assemblée a donc pris l'enveloppe dévolue aux 25 anciens conseillers généraux et y a intégré les 26 nouveaux élus départementaux. Sur cette enveloppe, on a appliqué au total une baisse de 10%, ce qui représente une économie annuelle de 63 800€, et sur la totalité du mandat de 382 800€.

Voici le montant net des indemnités (sans cumul) des conseillers départementaux de Lozère au 1er janvier 2019 (sachant que le maximum, pour un conseiller départemental de base d'un territoire de moins de 250 000 habitants, est fixé à 1 555,76 € brut).

- Présidente : 3 226 € net
- Vice-présidents ayant délégation : 1 315 €
- Membres de la commission permanente : 1 247 €

NB : Ces montants peuvent varier en fonction de l'adhésion à une retraite complémentaire et du taux de prélèvement à la source.

Les indemnités étant soumises à des cotisations nouvelles (CSC...), il y a eu en 2018 la possibilité d'augmenter ces indemnités. Contrairement à certains de ses homologues d'autres départements, Sophie Pantel a décidé de ne pas soumettre cette proposition au vote de son Assemblée.

A titre de comparaison, au 1er janvier 2019, les indemnités

mensuelles brutes d'un député sont d'un total de 7 239,91 € (indemnité parlementaire de base, indemnité de résidence et indemnité de fonction).

En termes d'avantages, les députés bénéficient d'une avance de frais de mandat de 5 373 €, d'un crédit affecté à la rémunération de collaborateurs ou encore d'une dotation informatique de 13 000 €. L'Assemblée nationale prend en charge les déplacements des députés sur le réseau métropolitain de la SNCF en 1ère classe. S'agissant des déplacements à Paris et dans la région parisienne, l'Assemblée dispose d'un parc d'une douzaine de voitures avec chauffeur que les députés peuvent utiliser pour leurs déplacements liés à leur mandat parlementaire dans Paris ou à destination des aéroports. Enfin, ils disposent d'une dotation matérielle annuelle dont le montant s'élève, pour un député de métropole, à 18 950 € chaque année. Cette enveloppe permet de prendre en charge les courses en taxi ou en VTC, les dépenses de téléphonie, de courrier, etc. Enfin, les députés non réélus à la recherche d'un emploi touchent dorénavant 57% de l'indemnité parlementaire, pendant 2 à 3 ans (soit 3 191 euros).

- CONCILIER MANDAT ÉLECTIF LOCAL ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Les fonctionnaires de l'État, territoriaux ou hospitaliers ont le droit de participer à la vie politique et être candidats aux élections nationales ou locales. L'agent doit s'assurer qu'il répond aux exigences du Code électoral (inéligibilités...) et, une fois élu, continuer à respecter la neutralité et le bon fonctionnement du service... En plus d'être présidente du Conseil départemental, Sophie Pantel est chargée de mission au sein de la DDCSPP à temps partiel annualisé.

Pour rappel, l'exercice de cette fonction ne soulève aucune objection éthique puisque toutes les mesures ont été prises en amont et à sa demande (pointage, missions revues...). Légalement, elle est en conformité avec le Code électoral qui a établi une liste limitative des métiers incompatibles avec la pratique d'un mandat local et son poste n'en fait pas partie.

Toutefois, une question demeure : à quand un véritable statut de l'élu ?

Péréquation horizontale : + 5,7 M€ pour la Lozère !



La Lozère a pu intégrer une recette nouvelle de 5,7M€ au titre de la péréquation horizontale et construire, pour 2019, un budget ambitieux et tourné vers l'avenir. Explication de texte avec Sophie Pantel, présidente du Département.

1) Qu'est-ce que la péréquation verticale ou horizontale ?

La péréquation verticale : c'est la solidarité de l'État envers les départements.

La péréquation horizontale : c'est la solidarité entre les départements favorisés et défavorisés.

L'objet est de compenser les disparités de richesse entre les départements. Cela se traduit par la constitution d'un fonds alimenté directement par les contributions des départements les plus riches. Des critères d'éligibilité et de répartition sont ensuite fixés. Jusqu'alors les critères retenus n'étaient pas favorables aux départements les plus ruraux et les moins peuplés.

2) Ces dernières semaines, des réunions importantes se sont

déroulées à l'ADF (Association des Départements de France) avec des décisions importantes qui ont été prises : quelles sont les conséquences pour la Lozère ?

L'ADF a relevé le défi de proposer la création d'un fonds de soutien interdépartemental de 250M€. C'est à dire prélever les DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux qui caractérisent le développement immobilier d'un territoire) aux départements qui en ont beaucoup, pour les reverser à ceux qui en ont besoin, ceux qui ne bénéficient pas de la même dynamique immobilière nationale.

Nous avons mené un énorme travail pour faire adopter les critères pour qu'ils correspondent aux réalités des départements ruraux. Il a fallu trouver des alliés, faire du

lobbying, être présents à de très nombreuses réunions.

Nous nous sommes partagés ces temps avec mon Directeur Général des Services et Laurent Suau qui m'a représentée à l'une d'entre elles.

Je tiens à remercier mes collègues Présidents du Lot, de l'Aveyron, du Cantal, de la Creuse et de la Corrèze avec lesquels nous avons fait bloc, pesé et organisé la voix des territoires ruraux.

Pour la première fois, les critères retenus permettent de prendre en compte le territoire au-delà du seul critère de la population ou des restes à charge des Allocations Individuelles de Solidarité : les notions de richesse par kilomètre carré, de faiblesse de densité de population, de taux de la taxe foncière ont été retenues.

QUELQUES GRANDS PRINCIPES A RETENIR

- Le Département conforte les économies de fonctionnement et **RESPECTE LE CONTRAT AVEC L'ÉTAT** signé en juin 2018

- Le Département **MAÎTRISE SES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** au plus juste

- Le Département **ACCROÎT LES INVESTISSEMENTS pour tous**, les collectivités, les entreprises et les associations et surtout pour moderniser la Lozère

- Le Département, **ACTEUR PRINCIPAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** et partenaire n°1 des collectivités locales

- **PRIORITÉ À L'EMPLOI, À L'ATTRACTIVITÉ, À LA SOLIDARITÉ, AU CADRE DE VIE.** Le Département assure ses compétences obligatoires et optionnelles pour les Lozériens qu'il s'agisse de sport, de culture, d'environnement, de tourisme, d'agriculture ou encore d'économie (fibre, routes).

- **N'AUGMENTE PAS LA FISCALITÉ DÉPARTEMENTALE** sur le foncier bâti

- Le Département **SE DÉSENDETTE (-2,5 ans)** et c'est l'avenir de toutes les générations suivantes qui est préservé. L'emprunt se retrouve au même niveau qu'en 2013 avec moins de recettes.

LE BUDGET EN CHIFFRES-CLÉS

> **0%** évolution du taux de fiscalité sur le foncier bâti →

> → l'augmentation du volume d'investissement pour atteindre la somme de **47,3 M€**

> **-2,5 ANS** pour la capacité prévisionnelle de désendettement →

> **6.47 M€** → en faveur du monde associatif (sport, culture, environnement, y compris PED)

- Fonctionnement 2018 : 5 596 676 €

- Investissement 2018 : 875 448 €

La décision a été actée lors du bureau du 12 décembre dernier. Réunion à enjeux qui a été très tendue. Compte-tenu de l'enjeu, une grande majorité des présidents des départements était présente et les procurations ont permis aux autres de s'exprimer.

Une part de l'enveloppe des 250M€ est réservée pour les DOM-TOM (23M€) et pour les gros départements en grande difficulté mais la part la plus importante revient aux départements les plus ruraux ; ce sont 47 départements qui en bénéficient au final avec une dotation comprise entre 571 000 € et 8,6M€.

3) Mais ce n'est pas l'ADF qui collecte

et verse la dotation ?

Non bien sûr. L'ADF a été chargée, par le gouvernement, de proposer les règles de répartition de cette péréquation et le Gouvernement a présenté un amendement les intégrant dans la loi de finances 2019 et c'est bien cette loi qui a ensuite acté la décision. Vous voyez que le processus est long et complexe et qu'à tout moment il peut être contrarié.

4) Et au final comment cela s'est-il terminé pour la Lozère ?

Les discussions ont démarré en octobre 2018 et nous avons eu gain de cause parce qu'on s'est battu sur les critères très favorables à notre territoire et que nous avons trouvé une ligne de position commune et solidaire

avec d'autres départements ! La loi de finances a été définitivement adoptée le 28 décembre 2018 et parue au Journal Officiel le 30 décembre dernier, la Lozère recevra une recette nouvelle de 5,7 M€ pour 2019.

5) Cette péréquation est-elle pérenne ?

Non malheureusement, cette répartition est d'ores et déjà attaquée, certains utilisent même le terme de « dézingage ». Par ailleurs, il convient de rester prudent, le contexte national actuel (mouvement des « gilets jaunes ») et le Grand débat national peuvent redistribuer toutes les cartes, nous manquons de lisibilité pour l'avenir quant aux recettes

futures des Départements.

Les pressions sont très fortes pour revoir les critères, les petits départements ayant surpris les gros. Un nouveau groupe de travail sous la direction du Directeur général de l'ADF est déjà en place pour les revoir. J'y étais le mercredi 13 février dernier, nous continuerons d'y participer et de nous battre pour défendre nos intérêts.

Il est vrai qu'il y a comme toujours avec des critères rigides qui fixent des limites, des injustices : par exemple, l'Ardèche et les Pyrénées-Orientales qui deviennent contributeurs et ne touchent plus rien. Je suis favorable à retravailler les critères pour intégrer ces départements qui sont à la limite des seuils et qui ont aussi une partie rurale.

6) Aurait-on pu éviter la hausse de notre part de la taxe foncière ?

Non, le budget est voté fin mars et le taux adopté le 15 avril au plus tard.

Je rappelle que le budget doit être voté en équilibre, ce qui signifie qu'on ne peut pas emprunter pour financer l'épargne brute qui permet de maintenir la section d'investissement ; malgré les économies recherchées sur chacune des lignes budgétaires, je rappelle qu'il nous manquait 3,2M€ de recettes pour assumer les politiques publiques voulues par tous les élus et surtout maintenir la section d'investissement à la même hauteur. Or, comme je vous l'ai dit plus haut, les discussions sur le sujet n'ont commencé qu'en octobre et le groupe de travail n'a été constitué qu'en

novembre dernier. Bien malin celui qui pensait avoir une telle recette en 2019 au moment du vote du budget de 2018 et bien malin, compte-tenu du contexte national actuel, celui qui peut prévoir l'évolution de nos recettes pour l'an prochain !

À moins d'avoir une boule de cristal, il était impossible d'imaginer un instant que nous serions éligibles à ce fonds et pour un tel montant. Apparemment, ils en ont une, si j'en crois certains propos tenus par des élus d'opposition pendant la période des vœux.

7) Comment allez-vous utiliser cet argent sur le budget 2019 ?

Le Département reste contraint par un cadre budgétaire fixé par l'État qui se traduit par une évolution des dépenses de fonctionnement qui ne peut dépasser 1,2%.

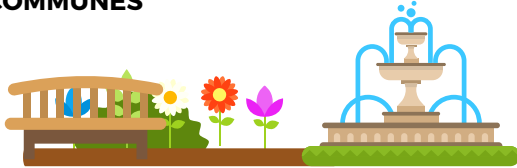
Cela signifie que cette somme sera affectée à l'investissement qui est le meilleur soutien à l'économie et à l'emploi local (*cf page suivante...*).

Par ailleurs, nous prévoyons de rembourser quelques emprunts anciens et coûteux (taux d'intérêts supérieurs à ceux du marché actuel). Le budget permettra d'arrêter les choix définitifs. Si d'aventure cette péréquation devenait pérenne dans le temps, je pourrai proposer à l'assemblée, de revoir la fiscalité à la baisse, sur notre part de la taxe foncière bâtie, dans les prochains budgets. Je fais le choix de la prudence et non celui du clientélisme et des décisions Yoyo.

» lire la suite p.10

5,7M€ POUR QUOI FAIRE ?

SOUTENIR LES PROJETS DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



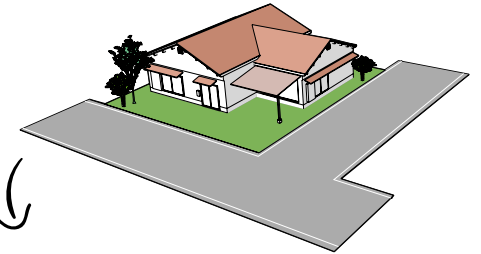
RENOUVELER LE MATÉRIEL ROULANT DU SDIS (POMPIERS) POUR LA SÉCURITÉ DES LOZÉRIEN(E)S



INVESTIR DANS DES LOCAUX POUR RELOGER LA MISSION LOCALE ET LE PAEJ ET INSTALLER LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS AVEC LE CDOS ET LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DU SPORT SUR UN MÊME LIEU



ACCÉLÉRER LE RENOUELEMENT DU MATÉRIEL ROUTIER COMME LES CAMIONS DE DÉNEIGEMENT QUI EST TRÈS VIEILLISSANT AINSI QUE LA CONSTRUCTION DE 2 CENTRES TECHNIQUES (SAINTE-CROIX-VALLÉE-FRANÇAISE EN 2019 ET PRÉPARATION DE CHÂTEAUNEUF DE RANDON)



OPTIMISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET FONCIER (TRIBUNAL DE MARVEJOLS NOTAMMENT + BÂTIMENT DU CT DE CHANAC)

INVESTIR DANS LES TROIS HAUTS LIEUX DE L'AGROPASTORALISME LOZÉRIEN



REMBOURSER QUELQUES EMPRUNTS ANCIENS ET CÔUTEUX (TAUX D'INTÉRÊTS SUPÉRIEURS À CEUX DU MARCHÉ ACTUEL)



CONTINUER À MODERNISER NOS EHPAD

Faciliter l'implantation des entreprises : un enjeu majeur de l'attractivité du territoire

Avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, les intercommunalités ont de nombreuses compétences nouvelles dont celle de l'immobilier. Toutefois, les communautés de communes disposant de moyens limités ont la possibilité de déléguer une partie de l'octroi de l'aide au Département de la Lozère, pour qui le développement et l'ancrage d'activités en Lozère sont deux priorités majeures. Le Département vient alors les aider en prenant en charge une partie de leur participation.



Pour accompagner des projets sur l'ensemble du territoire lozérien, le Département a travaillé sur deux dispositifs, l'un concernant les projets d'immobilier touristique avec les projets de gîtes, chambres d'hôtes et hôtellerie de plein air, et l'autre concernant l'immobilier entreprise pour la construction, l'extension et la modernisation de bâtiment.

La stratégie touristique 2017-2021 a identifié 3 axes majeurs pour la Lozère : l'attractivité, l'innovation et l'ingénierie touristique ainsi que les partenariats et l'organisation territoriale. La mise en place de financements en faveur de l'immobilier touristique répond à ces enjeux. En effet, pour répondre à l'exigence des touristes concernant la qualité de l'hébergement, le Département a mis en place un conventionnement avec 9 communautés de communes, lui permettant de prendre en charge la moitié de leur participation. Ces cofinancements

permettront aux porteurs de projet de pouvoir également bénéficier d'aides européennes (via les GALs) pour créer leurs hébergements touristiques ou réaliser une montée en gamme en vue d'atteindre 3 épis. Concernant l'immobilier d'entreprise, c'est le même principe. Plusieurs projets émergent sur le territoire lozérien.

UNE HOMOGÉNÉITÉ DE FINANCEMENT

Le Département de la Lozère souhaite favoriser l'installation d'entreprises, en soutenant financièrement les projets répondant aux critères définis dans le règlement, permettant ainsi le maintien et la création d'emplois sur le territoire. Ce règlement, élaboré par les services du Département et validé par l'assemblée départementale, est soumis à chaque communauté de communes qui le valide ensuite en conseil. A ce jour, le dispositif a été adopté par les 10 communautés de

communes du département permettant d'avoir une homogénéité de financement sur l'ensemble du territoire lozérien. Des cofinancements régionaux sont possibles uniquement pour les projets de plus de 40 000 € et 60 000 € pour les projets agroalimentaires. Le Département a, pour sa part, affiché la volonté d'apporter aussi son soutien aux projets des entreprises en deçà de ces seuils. Grâce à cette implication financière, les communautés de communes verront leur participation réduite de moitié dans la mesure où il est proposé une parité de financement entre le Département et les communautés de communes. Par la mise en place de ces 2 règlements, le Département favorise l'implantation et l'émergence de projets qu'ils soient économiques ou touristiques en partenariat avec les communautés de communes. Les services du Département (Direction de l'Attractivité et du Développement) se tiennent à disposition pour tout renseignement complémentaire. ■

CONTRATS TERRITORIAUX : des projets concrets

Un budget de 25 M€ a été réservé aux projets des territoires pour la période 2018-2020 auxquels s'ajoutent plus de 2 M€ pour la participation du Département au projet du Très-Haut-Débit. Cet investissement représente un effort très important pour le Département qui agit, dans le cadre de la solidarité territoriale, pour le développement et l'aménagement du territoire lozérien et le soutien de la commande publique, et par conséquent en faveur de l'activité économique et de l'emploi. La 1ère génération des contrats sur 2015-2017 a fait aboutir 881 projets (27 M € de subventions affectées sur ces projets, permettant la réalisation de 130 M€ de travaux)

MSAP et Mairie au BLEYMARD

Aide du Département : 150 425 €

- > MONT-LOZERE ET GOULET
- > Acquisition d'un bâtiment
- > Aménagement de la Mairie et de la Maison des Services Au Public (MSAP)
- > Contrat territorial 2015-2017 Goulet Mont-Lozère et 2018-2020 Mont-Lozère
- > Votée le 24 septembre 2018



Traversée du Monastier BOURGS SUR COLAGNE

Aide du Département : 324 186 €

- > BOURGS SUR COLAGNE / CC GEVAUDAN
- > Réseau d'eau potable
- > Aménagement de village
- > Contrat territorial 2015-2017 et 2018-2020 Gévaudan
- > Projet inscrit dans le cadre du contrat régional Occitanie "Aubrac Olt Causse et Gévaudan"
- Votée le 24 septembre 2018
- > + Travaux réalisés directement par le Département (Voirie) : 400 000 €

Rocade Ouest de MENDE

Aide du Département : 5.7 M€

- > ETAT - DREAL OCCITANIE
- > Construction d'un viaduc sur le Lot et le chemin de fer
- > Fonds de Réserve pour les projets d'Envergure départementale 2015-2017 et 2018-2020
- > Projet inscrit dans le Contrat de Plan Etat Région 2014-2020

Cabinet médical, cantine scolaire et salle de motricité à RIEUTORT DE RANDON

Aide du Département : 77 925 €



- > MONTS DE RANDON
- > Mise aux normes et extension de la cantine scolaire
- > Création d'un cabinet médical et logement de fonction
- > Création d'une salle de motricité
- > Contrat territorial 2015-2017 Terre de Randon et 2018-2020 Randon Margeride
- > Projet inscrit dans le Contrat de ruralité Terres de vie 2017
- > Votée le 25 septembre 2017 et le 24 septembre 2018



Le salon du numérique 48.digital

Les 21, 22 et 23 juin 2019, la Lozère accueillera le premier grand salon du numérique à Mende.

Depuis plusieurs mois, les chantiers d'installation de la fibre optique se multiplient en Lozère suite au lancement du déploiement ambitieux porté par le Conseil départemental. En 2022, la Lozère deviendra le premier département de montagne entièrement fibré.

Pour tirer bénéfice de cette infrastructure idéale et suite à des réflexions développées dans le cadre du Studio 2018, le Département de la Lozère et ses partenaires ont confié à Lozère Développement, le soin d'organiser un grand rassemblement numérique visant à présenter aux

entreprises et au grand public les enjeux des usages du Numérique.

DE GRANDES AMBITIONS

Les ambitions sont grandes ! Présentation des nouvelles technologies et sensibilisation aux mutations qu'elles impliquent (accès aux droits, réseaux sociaux, culture, loisirs, ...). Il s'agit également de promouvoir les initiatives locales, de valoriser la jeunesse à travers la thématique du jeu vidéo et d'accompagner la transformation digitale des entreprises (communication, relation client, process...).

Pour organiser ce salon, Lozère Développement s'entoure de toutes les forces vives du département. Les chambres consulaires, les services départementaux, Ad'OCC, l'association Loz' e-sport et les professionnels du numérique ont imaginé un événement de 3 jours organisé à l'espace événement du 21 au 23 juin 2019. ■



Plus d'information
sur <http://48.digital>

A noter, que sur cette même thématique, la Médiathèque départementale de Lozère a aussi prévu en octobre prochain des "Itinérances numériques" avec les bibliothèques (ateliers).

L'événement accueillera :

- La 1ère COMPÉTITION DE JEU VIDÉO LOZÉRIENNE « ULOOZ » portée par Loz'E-Sport. Les joueurs de toute la France sont invités à s'affronter sur les principaux titres du moment dans une ambiance conviviale et festive. En parallèle, des démonstrations technologiques et ludiques seront proposées aux visiteurs (rétrogaming, réalité virtuelle...).
- La prochaine édition du LOZÈRE DATING organisée par le réseau Lozère nouvelle vie permettra d'accompagner des jeunes futurs lozériens dans leur recherche d'emploi et leur installation en Lozère.
- Enfin, 48.digital accueillera une DIZAINNE DE CONFÉRENCES ET UNE VINGTAINNE DE STANDS permettant de présenter les enjeux de la transformation digitale aux entreprises et aux particuliers. Les équipes de Lozère Développement, d'Adocc et des chambres consulaires sont déjà mobilisées pour co-construire cette programmation ambitieuse.

En immersion au CMS de Saint-Chély d'Apcher

Le CMS de Saint-Chély-d'Apcher propose un accueil inconditionnel, des consultations et conseils en matière d'orientation médico-sociale aux personnes en recherche d'informations et d'accompagnement.



Trois lettres qui peuvent changer un destin. Le CMS, soit le centre médico-social de Saint-Chély-d'Apcher, avenue de Fournels, reçoit du lundi au vendredi, des personnes qui ont besoin d'informations et d'accompagnement dans les domaines du médico-social, du logement, de l'insertion, de l'autonomie, de l'enfance... « *Chaque jour, entre 20 et 30 personnes sont accueillies physiquement par des professionnels, dans nos locaux, et nous avons entre 30 et 50 appels* », comptabilise Sabrina Lori, animatrice du CMS et référente gérontologique.

UNE PORTE TOUJOURS OUVERTE

Le premier contact passe par les secrétaires Josiane Chabert et Patricia Mouret. « *Nous faisons preuve de discrétion face à des situations complexes. Il faut arriver à comprendre leurs soucis sans pour autant prendre la place des*

travailleurs sociaux, et savoir les orienter », explique Josiane Chabert, ajoutant que la « *porte du CMS est toujours ouverte* ».

Dans ce lieu chaleureux et plein d'humanité, se côtoient, pour soutenir les plus fragiles, des assistantes sociales, une conseillère en économie sociale et familiale, une sage-femme, une puéricultrice, un référent autonomie, un gestionnaire de cas ou encore un éducateur spécialisé, des professionnels administratifs... « *On est là pour les personnes dès leur premier jour jusqu'à la fin de leur vie* », résume Sabrina Lori. Le CMS reste aussi un lieu de recours, tout comme la Maison des services au public, quand des personnes n'ont pas accès à Internet, ou n'arrivent pas à joindre les organismes par téléphone et sont démunies.

Ecoute, empathie, professionnalisme ne sont pas de vaines qualités pour un

établissement qui fait également face à la problématique de la mobilité. C'est pourquoi, des visites à domicile sont proposées permettant ainsi de mieux apprécier la situation et de créer une relation de confiance. Ces visites à domicile représentaient, il y a peu, sur une année, un cinquième des entretiens effectués. ■

“ **IL FAUT SAVOIR FAIRE PREUVE DE DISCRÉTION FACE À DES SITUATIONS COMPLEXES** ”

EN PRATIQUE

- ✓ C.M.S MENDE
Quartier des Carmes
04 66 49 14 85
- ✓ C.M.S LANGOGNE
Quai du Langouyrou
04 66 49 95 02
- ✓ C.M.S ST CHÉLY
11 Avenue de Fournels
04 66 49 95 01
- ✓ C.M.S MARVEJOLS
11 Rue Rochevalier
04 66 49 95 03
- ✓ C.M.S FLORAC
5 Rue Croisette
04 66 49 95 04.

3 questions à

Marie LAUZE,
directrice générale adjointe de la solidarité
sociale au Département

Les centres médico-sociaux s'adaptent-ils à l'évolution de la société ?

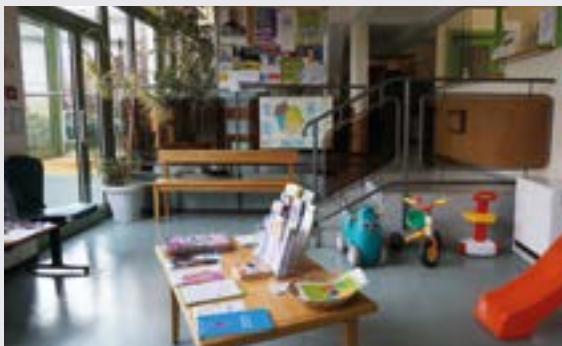
C'est le rôle des services publics que de s'adapter. Nous devons répondre aux besoins des gens, et nous devons faire face à une précarité qui s'installe là où elle n'était pas avant, notamment chez nos aînés. On ne laisse personne sur le bord de la route. Notre vocation reste l'accompagnement à l'accès aux droits, au juste droit. Nos modalités d'intervention peuvent changer, en fonction de la législation, ou de l'environnement numérique. On doit simplifier et rendre plus lisibles les démarches administratives, continuer à « aller vers » et le maintien à domicile des seniors quand c'est possible, tout en poursuivant le processus de dématérialisation.

Cinq CMS sur le département à Mende, Florac, Marvejols, Langogne, Saint-Chély-d'Apcher. Une nécessité ?

Le maillage territorial est essentiel, on ne peut demander à une personne de traverser tout le département pour rechercher une information. Ce rôle de premier accueil de proximité est également joué par des partenaires tels que les MSAP, Maisons de services au public, le CCAS, Centre communal d'action sociale... Nous devons repenser ce premier accueil de proximité avec ces différents acteurs du territoire pour avoir une meilleure utilisation de toutes les ressources et être le plus efficace possible. On a besoin de ce travail en réseau. Le Département de la Lozère fait des efforts sur la politique sociale, puisqu'il consacre la moitié de son budget aux compétences sociales. Il fait en sorte d'adapter au plus juste ses ressources aux besoins des personnes. Le Conseil départemental est un chef d'orchestre qui doit rassembler les acteurs du territoire pour assurer la cohésion sociale.

Un CMS ne serait rien sans ses agents ?

Dans une vie, on a parfois besoin d'un regard bienveillant. On n'est pas que dans l'accompagnement, on est aussi dans la guidance. Les secrétaires, travailleurs sociaux, sage-femme, puéricultrices, etc., sont une béquille à un moment donné dans la vie de jeunes mamans, de parents qui ont des difficultés avec leur ado, de personnes âgées, de personnes au chômage... On a, au sein de la collectivité, des gens investis, consciencieux, qui croient en ce qu'ils font.



Des salles d'attente adaptées pour un public plus ou moins jeune, avec des jeux pour petits et des plantes pour égayer le lieu.

Lozère, territoire d'expérimentation

- 24 % de la population active lozérienne travaille dans le secteur médico-social. Sous l'impulsion du Département, forte mobilisation, pour l'avenir du médico-social, de tous les partenaires et les acteurs du secteur, face à la volonté du gouvernement d'imposer « le tout inclusion » et le redéploiement des places vers d'autres départements.

- Dossier de candidature produit par le Département pour être laboratoire d'expérimentation et d'innovation départementale dans le domaine du médico-social.

L'EHPAD d'Auroux toujours ouvert !

Soucieux quant à l'avenir de l'ensemble du secteur médico-social, le Département, en sa qualité de chef de file de l'action sociale a, en 2018, mobilisé l'ensemble des acteurs concernés sur ce sujet (Parlementaires, Maires des communes accueillant un établissement, Présidents et Directeurs d'établissements du secteur médico-social).

Une aide exceptionnelle de 150 000€ votée par le Conseil départemental a permis à l'établissement de faire face à ses dépenses urgentes, notamment de travaux de mise en sécurité. .

Des relations de confiance entre le public et le personnel du centre médico-social, comme Sabrina Lori (à gauche) et Josiane Chabert (à droite).



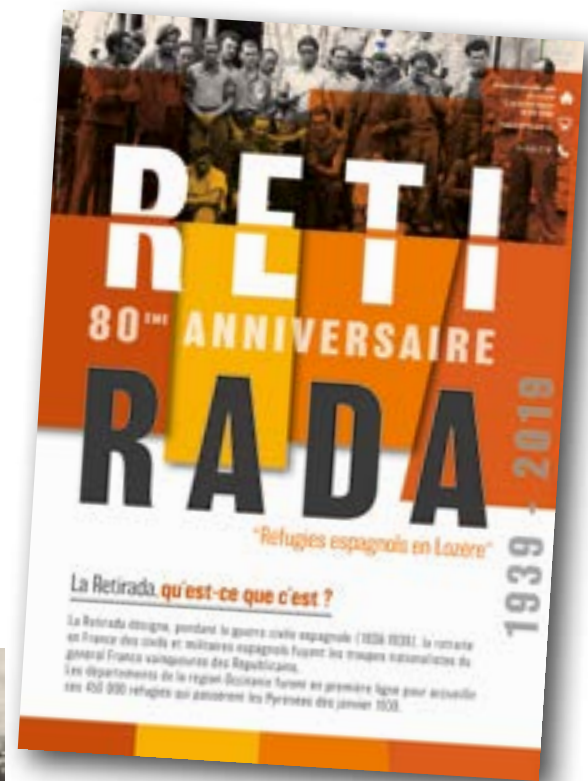
La Lozère commémore le 80^{ème} anniversaire de la Retirada

Pour commémorer les 80 ans de la Retirada, les Archives départementales de la Lozère présentent, sous forme d'une petite exposition, quelques documents issus de leurs fonds du 2 au 30 avril 2019.

La guerre civile espagnole a vu s'affronter deux camps : les Républicains et les Nationalistes. De nombreux volontaires étrangers se sont mobilisés pour venir en aide aux Républicains et se sont engagés, pour une majorité, dans les « Brigades internationales ». L'Allemagne d'Hitler et l'Italie de Mussolini apportent leur soutien aux troupes du général Franco tandis que la France et la Grande-Bretagne décident de ne pas intervenir. Des artistes témoignent des massacres commis, tel Pablo Picasso peignant son célèbre Guernica, village bombardé.

Le conflit se termine avec la prise de Madrid par les Nationalistes, en mars 1939. Les civils avaient commencé à trouver refuge en France dès 1937 mais c'est la retraite de 1939 qui marque les esprits par son ampleur. Elle avait massivement débuté dès après le 26 janvier

1939 et la chute de Barcelone. En deux semaines, près de 250 000 réfugiés civils puis militaires passent la frontière des Pyrénées : c'est la Retirada. Face à un tel afflux, les autorités françaises construisent à la hâte des camps sur les plages d'Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien et du Barcarès (Pyrénées-Orientales). Les conditions de vie y sont très difficiles, les réfugiés y sont arrivés dans le plus total dénuement. Pour désengorger ces camps, femmes, enfants et personnes âgées sont redirigés vers les départements de l'intérieur tandis que les hommes restent dans les Pyrénées-Orientales puis sont envoyés dans des compagnies de travailleurs étrangers, principalement vers les secteurs de l'agriculture et de l'industrie de guerre pour pallier la main d'oeuvre masculine partie au front. De nombreuses familles sont ainsi séparées. Par la suite, ces camps de fortune sont vidés et de



Baraquements des Espagnols à Saint-Chély-d'Apcher.
S.d. Cliché : auteur inconnu (DR). ADL, 2 Fi Saint-Chély-d'Apcher 6



Républicains espagnols au camp du Vernet en Ariège (fonds Perez, ADL, 1 J 662, 1943-1946, DR)

La Retirada, qu'est-ce que c'est ?

En français, retirada se traduit par retraite. Dans l'Histoire récente, la Retirada désigne, pendant la guerre civile espagnole (1936-1939), la retraite en France des civils et militaires espagnols fuyant les troupes nationalistes rebelles du général Franco vainqueurs des Républicains.

nouveaux lieux d'internement sont construits : Bram, Agde, Rivesaltes, Gurs et Septfonds. Les historiens évaluent à environ 450 000 le nombre d'Espagnols passés en France pendant l'exode.

En Lozère, le camp d'internement de Rieucros, ouvert en janvier 1939, n'est à l'origine pas destiné aux Espagnols mais aux « étrangers indésirables ». Ce sont néanmoins des Brigadistes et des Républicains qui parmi les premiers peupleront le camp. Dès l'automne 1939, le camp est exclusivement réservé aux femmes parmi lesquelles de nombreuses Espagnoles.

En réalité, c'est tout le territoire de la Lozère qui accueille des réfugiés : des camps d'hébergement sont construits à Saint-Chély, à Langogne, à Florac, à Marvejols, à La Canourgue, à Bagnols-les-Bains, à Chanac, à Mende.

On emploie les hommes, intégrés dans les Groupements de travailleurs étrangers (GTE), dans les fermes, les mines (Collet-de-Dèze, Vialas), les usines (notamment à Saint-Chély) et les femmes au ménage et à la couture, dans les

commerces. À quelques exceptions près, ils sont généralement bien accueillis par la population, peu au fait des événements d'Espagne, mais les autorités restent méfiantes, on craint le « péril rouge » (parmi les Républicains espagnols un certain nombre sont des militants communistes et quelques uns des anarchistes). Pourtant, soucieux de montrer leur dévouement à cette terre d'accueil et de continuer leur lutte contre le fascisme, beaucoup de guerilleros s'engagent dans la Résistance au côté des maquisards français. En Lozère, c'est la 15e brigade, affiliée aux Francs tireurs et partisans - Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) qui regroupe ces guerilleros issus du Parti communiste espagnol clandestin. Seize d'entre eux trouvent la mort au combat de la Parade avec le maquis Bir-Hakeim le 28 mai 1944 ou sont exécutés le lendemain par les Allemands.

Peu connue du grand public, la Retirada a pourtant marqué l'histoire du territoire. Nombreux sont les enfants de Républicains espagnols à être restés vivre en France, y compris en Lozère. ■



LE CAMP DE RIEUCROS EST OUVERT EN 1939. IL ÉTAIT DESTINÉ AUX ÉTRANGERS INDÉSIRABLES.



Programme d'Avril

- + Du 2 au 19 avril 2019 :
 - Exposition Ville de Mende/Mémorial du camp de Rivesaltes dans le cadre du projet « Terre de mémoires »: Des Espagnols dans les camps (portraits du photoreporter Paul Senn) ;
 - Présentation des travaux des lycéens et collégiens ayant participé au projet « Terre de mémoires ».
 Maison consulaire à Mende. Mer. 15h à 18h / sam. 10h à 13h et 15h à 18h (scolaires et groupes sur demande en dehors de ces jours). Entrée libre.
 - Vernissage le 1er avril à 18h accompagné de lectures de textes.
- + Exposition de documents « Réfugiés espagnols en Lozère » aux Archives départementales du 02 au 30/04. 12, av. du Père Coudrin à Mende.
 - Entrée libre. Visites scolaires sur réservation
 - Visite commentée le 25/04 à 18h, réservation obligatoire au 04 66 65 22 88
- + Conférence « Etrangers et juifs en Lozère de 1938 à 1944 », par Yannick Pépin, professeur d'Histoire-Géographie. Mardi 23 avril 2019 à 18h aux Archives départementales.
- + Rediffusion d'une série sonore consacrée aux Républicains espagnols en Languedoc-Roussillon produite par la fédération régionale des radios associatives (FRANC-LR / ARRA) sur 48 FM (lun. au vend. 15h, 1er au 29/04) et Zéma (mar. 21h et dim. 20h., avril).



- + Le projet Terre de mémoires, initié au niveau régional par le Mémorial du camp de Rivesaltes, a fédéré 3 établissements scolaires publics en Lozère (collège H. Bourrillon, lycées J.A. Chaptal et E. Peytavin). Les élèves ont participé à des visites de lieux de mémoire (Rieucros, Rivesaltes) et à des recherches documentaires restituées tout au long du mois d'avril :
 - exposition photos-collages "Oubli et mémoires retrouvées" et diaporama
 - photoreportage sur Rieucros
 - itinéraire géolocalisé du camp de Rieucros – appli Android et site web
 - soirées hommages à Mende

A Allenc, le bonheur pousse comme un champignon !

Emma, Oleg et leurs filles ont quitté l'Ile de France pour bâtir leur nouveau projet de vie en Lozère. Professionnellement, ils ont misé sur la création d'une champignonnière. Retour d'expérience.

Après avoir travaillé dans le domaine de l'industrie pharmaceutique pendant 20 ans, Emmanuelle a décidé de tout plaquer, de quitter la région parisienne. Son choix s'est alors porté sur une maison avec des dépendances à Allenc en juin 2017. «*Je ne voulais plus travailler pour un patron et j'aimais beaucoup travailler la terre, soigner notre superbe potager. Avec une grange semi-enterrée, j'ai pensé à la création d'une champignonnière. L'été 2018, nous avons donc commencé la réhabilitation de l'ancienne étable, pour y cultiver des champignons de Paris.* Et à l'étage du dessus, la création d'un box pour y cultiver les pleurotes». L'étable est à l'état brut, de la bouse de vache du sol au plafond, les mangeoires et le foin encore présents. A l'étage, le stockage du fourrage à débarrasser, le plancher à refaire, le plafond à créer, les murs à rejointoyer : un gros chantier les attend ! «*Ayant*

41 ans et n'ayant pas de diplôme agricole, je n'ai eu le droit à aucune aide régionale pour notre installation. Nous avons donc lancé un financement participatif pour l'achat des matériaux pour les champignonnières, l'achat d'une chambre froide ainsi que l'acquisition d'un tracteur (pour approvisionner et évacuer le substrat des champignonnières). Et à notre grande surprise, le montant de la cagnotte a poussé comme un champignon, nous avons même dépassé notre objectif. Merci encore aux nombreux contributeurs !»

Fin novembre, le couple a les premiers blocs de substrat de champignon de Paris à mettre en culture, dans les bonnes conditions pour la fructification (hygrométrie et température). Trois semaines après, ont commencé les premières récoltes. «*Nous avons mis en culture les pleurotes le 31 décembre et avons fait la première récolte 10 jours après. Depuis, nous n'avons que des bons*

retours, les gens reviennent d'une semaine sur l'autre avec beaucoup de compliments, nous sommes ravis que notre projet ait pu si bien aboutir. Actuellement je teste des recettes de soupes, de pâté végétal ou encore de terrine aux pleurotes pour éventuellement faire de la transformation à moyen terme ».

Leurs champignons sont en vente dans les boutiques de producteurs : à Mende "La boutique Paysanne" et à Langogne "Au ptit Marché". Ils sont également vendus à Marvejols au "Panier de Maya". Et aux marchés de La Canourgue, Villefort, Langogne et Grandrieu. Une vente directe a lieu le vendredi soir à la champignonnière. ■



Suivez leur actualité sur **la champignonnière d'Allenc**



Leur blog sur <http://une-champignonniere-en-lozere.over-blog.com/>



Contact: **06.88.46.33.23**
lachampignonniereallenc@gmail.com



© La Champignonnière

Les champignons de Paris bruns et les pleurotes gris d'Emma & Oleg ont rejoint le dispositif Agrilocal 48 fin 2018 et sont donc disponibles en circuits courts pour la restauration collective de Lozère.



Pour obtenir l'aide nécessaire à la réhabilitation et à l'aménagement de la grange pour la culture de champignons, le projet a bénéficié d'un financement participatif de plus 10 750€ via la plateforme MiiMOSA

Un succès cousu en famille

On vient de toute la France à Prunières pour dénicher de remarquables tissus !

Un paradis pour couturières, débutantes ou confirmées, de 300 m² avec ses linges et lins anglais, provenant des plus belles marques de tissus, mais aussi des rubans, boutons, kits de confection... En plein cœur de la campagne, se trouve la mercerie Au fil du temps, soigneusement agencée par Corinne Bosse et son frère Franck.

Et particularité de cet antre à l'esprit « so british » : c'est l'un des deux commerces du village de Prunières. « Cela fait partie de notre identité », revendique Corinne Bosse, qui a inspiré l'ambiance feutrée et élégante de cette mercerie grâce à ses années passées à Londres avec son mari. Une fois revenue sur ses terres, l'ancienne mère au foyer, férue de couture, a ainsi aidé son frère à voir naître la boutique spécialisée, il y a dix ans, dans l'ancien dépôt vente de leurs parents. « Nous proposons des pièces assez uniques. Nous misons sur la qualité et le service après-vente, explique la quinquagénaire. Grâce à notre site Internet, on a une

clientèle fidèle, française et suisse. Mais aussi du monde entier. Un matin, on a expédié une commande à Los Angeles. L'après-midi, à Fukushima !» Un succès lozérien sur-mesure !

A partir du 20 avril, Au Fil du Temps va évoluer avec l'ouverture d'un drive et l'amélioration de son service de vente en ligne. Vous pourrez alors retirer vos achats directement en boutique avec en prime la mise en place de cartes de fidélité. ■



Contact au 04 66 31 08 72
contact@les-fils-du-temps.com
ou site www.les-fils-du-temps.com



Difficile de ne pas craquer devant les kits pour enfants !



Corinne et Franck Bosse, sœur et frère, sont fiers de faire vivre ce commerce à Prunières.

Deux fois par mois, des ateliers de couture sont organisés à la mercerie, encadrés par des intervenantes spécialisées.



Tartans douillets, jersey japonais, velours milleraies, toiles cirées, tissus d'ameublement... La mercerie propose une gamme variée de produits de qualité.

Val, le cartoonneur satirique qui croque la Lozère

Arrivé en Lozère « grâce à un heureux concours de circonstances » - Valerian Vanhouteghem, dit Val, dessinateur Belge de 44 ans, a l'humour satirique et le sens de l'observation aussi effilé que la pointe de ses crayons..



Si Val, autodidacte, doute toujours, il aime participer aux festivals de BD, « qui permettent de saisir l'engouement du public pour ce qu'on fait et donnent la motivation pour continuer quand certaines maisons d'édition nous font parfois nous sentir minables. »

Il suffit de regarder quelques planches de son nouveau projet pour comprendre d'où Val tire son inspiration : des gorges, des causses, quelques vautours. « J'ai voulu raconter l'histoire de mon chien, un Border Collie qui s'appelle Jean-Michel, et qui voudrait passer son permis de conduire les moutons. On se promène beaucoup et forcément les magnifiques paysages de la Lozère m'inspirent. »

Installé à Fraissinet-de-Lozère depuis plus de deux ans, cet amoureux de Franquin originaire de Charleroi se plaît à observer les comportements humains, qu'il transpose de la pointe encreée de son stylo, au monde animal, moins soupe au lait ! « C'est comme mettre une caméra au-dessus d'un vivarium. Comme dans les livres de Bernard Werber. En Lozère, j'ai remarqué l'attachement aux racines. Il y a un certain conservatisme chez les locaux et beaucoup de protectionnisme chez les néos, tellement heureux d'être ici qu'ils craignent d'en voir arriver d'autres et j'en fais sans doute partie [rires] ! »

LA SATIRE, SOUVENT ; L'HUMOUR, TOUJOURS !

Ces observations il les couche sur le papier, lui l'ancien éducateur, autodidacte du dessin, qui a décidé il y a dix ans de se « mettre un coup de pied au derrière » pour concrétiser sa passion pour le cartoon. « J'ai commencé avec du dessin de presse, puis nous avons publié cinq albums en autoédition avec quelques amis. » En solo il sort Rad'Lab, sur la difficile vie des souris de laboratoire. « Et j'ai trois projets en cours sur le terrorisme, le Ku Klux Klan et un projet jeunesse ». Notre dessinateur n'a donc pas peur des sujets qui fâchent. « La caricature n'est plus prise au second degré. Quoi qu'on fasse on a quelqu'un sur le dos, tout est sujet à polémique. Moi, j'essaie de toujours faire attention à ce que je dis, mais sans rien me refuser ! » Et au vue des planches qui se noircissent actuellement sur son bureau, c'est tant mieux ! ■



Suivez son actualité sur
[facebook.com/Valdessinateurcartoon/](https://www.facebook.com/Valdessinateurcartoon/)



sur <https://www.val-cartoon.com>
par tél : 00 33 (0)7 62 31 48 00



Avec quelques amis Val a publié en autoédition *Les animaux domestiques*, *Les 7 péchés capitaux de l'apéro*, *Les amis d'oncle Walt*, sur l'univers Disney, *La sale histoire de France et Faites des gosses*, tous à l'humour très satirique.



En complément de la BD, Val a créé en 2015 le collectif Bar à Mines, où des dessinateurs proposent des prestations d'illustration, de communication, de créations de mascotte ou encore de dessins live dans des colloques.



Jean-Michel est le héros du prochain livre de Val. Ses aventures prennent sans aucun doute place dans les somptueux paysages de la Lozère.

Val travaille au crayon et à l'encre sur le papier, puis passe à la colorisation sur informatique. « Je me lève tôt et je suis assez organisé, ce qui fait que je suis très rapidement dans mon bureau. Parfois rien de productif n'en sort ; parfois je fais en une heure ce que je pensais faire en dix. »

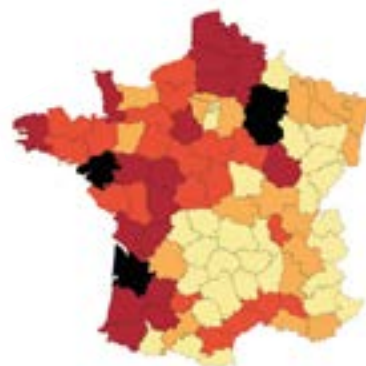
ANNIVERSAIRE



Les 60 ans de Sucellus

Javols célèbre les soixante ans de la découverte de la statue de Sucellus par l'abbé Peyre. Cette découverte exceptionnelle (c'est l'unique statue en ronde bosse découverte du dieu forestier) n'avait alors fait l'objet que d'un entrefilet dans la presse locale de l'époque. Aujourd'hui connue des seuls spécialistes, l'existence d'une telle œuvre à Javols mérite toute la lumière auprès du grand public. Cet anniversaire permet de mettre en relation nombre d'avancées scientifiques sur le peuple des Gabales qui l'a honoré, poursuivant son culte à l'époque romaine sous les traits de sa divinité équivalente, Sylvain. La publication de la synthèse scientifique réalisée regorge de données pour l'instant inaccessibles au public que cet événement se propose de dévoiler enfin au travers de diverses manifestations (conférences, exposition du 15 juin au 30 septembre). Elles débiteront officiellement avec les journées nationales de l'archéologie.

Pour prendre connaissance de la programmation, rendez-vous sur <http://archeologie-javols.org>



Pesticides : les ventes en France cartographiées

Dans une étude dévoilée en novembre 2018, l'association Générations futures a pu analyser une base de données des ventes de produits phytosanitaires. Au-delà du glyphosate, il se vend en moyenne 2,6 kilogrammes de produits phytosanitaires par hectare et par an. Grandes cultures, viticulture, arboriculture en sont friandes. Les régions d'élevage du Massif central se situent en bas du classement. Nouvelle rassurante pour les consommateurs, la Lozère y apparaît systématiquement comme la plus frugale : il ne s'en vend que 0,0003kg/ha et par an.

Un budget pour tous, tourné vers l'avenir

A l'heure d'écrire ces lignes, nous sortons du débat d'orientations budgétaires et nous n'avons pas encore voté le budget 2019. Mais, avec de bonnes nouvelles pour nos recettes et malgré les fortes contraintes de l'État sur les finances des collectivités locales, nous maintenons notre cap avec un budget tourné vers l'avenir et au service de tous les Lozériens. Notre priorité depuis 2015, c'est une action publique de proximité, orientée vers les solidarités sociales et territoriales, et en faveur du développement de l'emploi et de l'attractivité. Il est vrai que sans la péréquation horizontale, c'est à dire la solidarité des départements entre eux, qui a joué en notre faveur de façon inespérée cette année, l'exercice aurait été plus difficile. C'est grâce à l'action des départements ruraux au sein de l'ADF, dont la Présidente Sophie Pantel fait partie, que nous avons obtenu 5,7 M€ de recettes supplémentaires qui vont nous permettre d'aller plus loin, plus vite sur les investissements et la création d'emplois. Et les projets ne manquent pas... Cette recette n'est pérenne et nous refusons la gestion "à la yoyo" ; d'ailleurs en 2012 et 2014 dans des situations identiques, le Président Pourquier ne l'a pas fait non plus. **Nous défendons un budget juste et efficace.** qui profite à tous les habitants, sur tous les territoires ; avec la poursuite d'une gestion rigoureuse des deniers publics ; qui respecte le contrat budgétaire

avec l'État (dépenses de fonctionnement limitées à 1,2 %) ; sans augmentation de la fiscalité départementale sur le foncier bâti, ni de démagogie ; qui n'hypothèque pas l'avenir de nos finances pour les générations futures, avec le remboursement de quelques emprunts anciens et coûteux (taux d'intérêts supérieurs à ceux du marché actuel).

Nous défendons un budget ambitieux et solidaire. Parce que nous sommes l'acteur principal dans l'aménagement du territoire et le partenaire n°1 des collectivités locales, nous choisissons d'augmenter le volume d'investissement à hauteur de 47,3 M€. L'aide aux communautés de communes et aux communes permet de développer les équipements locaux et l'attractivité au plus près des territoires et des habitants. Ainsi, à chaque fois que nous soutenons des projets d'assainissement ou de voirie, que nous finançons une école, une maison médicale, une bibliothèque, une salle des fêtes ou un aménagement de bourg... nous participons à l'amélioration du cadre de vie des Lozériennes et Lozériens et nous dynamisons le tissu économique local au service de l'intérêt général.

Groupe « Avenir Lozère »
suivez l'actualité du groupe sur
 Facebook « Majorité départementale 48 »

L'Europe, notre avenir !

A l'instar du Général de Gaulle qui disait « *qu'on peut sauter comme un cabri sur la chaise en criant l'Europe ! L'Europe ! L'Europe ! Ça n'aboutit à rien et ça ne signifie rien !... On ne fait pas de politique autrement que sur des réalités !* » Et nous devons nous en tenir qu'aux réalités. La Grande Bretagne a posé à la suite d'un référendum démocratique son Brexit, sa sortie de l'union. Et que constate-t-on aujourd'hui ? Tous les politiques anglais favorables à la sortie de l'Europe, favorables au Brexit, ont fui en rase campagne. Le peuple s'est fait berner et le reconnaît maintenant ouvertement. A l'heure de confirmer la sortie de l'Europe, un grand

nombre de décideurs réclame du temps, souhaite une marche arrière, et l'opinion s'est totalement retournée et voit en l'Europe un rôle protecteur essentiel. Alors le 26 mai prochain, ne nous laissons pas bercer par les douces sirènes du populisme et du repli sur soi. Au contraire, soyons résolument tournés vers l'avenir, vers l'Europe qui protège, vers l'Europe de la paix, vers l'Europe qui permet les échanges. Dans le vote que nous allons faire, privilégions surtout celles et ceux qui mettent au centre de leur projet, les femmes et les hommes de ces 27 pays ! Mais surtout votons pour le plus formidable des défis humains de ces 75 dernières années.

Laurent SUAU, Président du **Groupe Ambition Lozère** au Conseil Département de la Lozère

Une recette qui permettrait de baisser l'impôt foncier

Lors des Orientations Budgétaires 2019, la Présidente nous a annoncé une recette nouvelle de 5,7 M€, issus de la péréquation horizontale, c'est-à-dire de la solidarité entre départements. J'ai toujours défendu l'idée que le salut de nos recettes fiscales passait par cette péréquation horizontale, et non pas par la péréquation verticale de l'État vers les collectivités. En effet, de 2012 à 2017 sous le gouvernement Hollande, les dotations du Département n'ont cessé de chuter. Le principe de la péréquation horizontale est que l'on écrête une partie des recettes des départements les plus riches pour les redistribuer à ceux qui ont moins de revenus, et ce en fonction de critères définis.

En 2007, à l'Association des Départements de France, nous avons déjà obtenu cette péréquation qui nous avait permis de conforter considérablement nos recettes. Malheureusement en 2012, quelques parlementaires Présidents de Conseils Départementaux ont modifié les critères pour bénéficier de ce fond. Une dizaine de gros départements en sont devenus attributaires, ce qui a fait baisser notre recette de 5 M€ car le volume distribué était le même. Aujourd'hui nous retrouvons cette recette par le biais des mêmes mécanismes, avec des critères qui nous sont favorables car liés au potentiel financier au km². Cette recette est une très bonne nouvelle. En revanche en 2018 nous nous étions opposés à l'augmentation de l'impôt foncier de 16 % qui équivaut à une recette de 3 M€, soit 3 M€ de pouvoir d'achat en moins pour les Lozériens et ce, chaque année.

Au vu de cette recette nouvelle, j'ai proposé que l'on rende un peu de pouvoir d'achat aux Lozériens en baissant l'impôt foncier de 10 %, la différence étant affectée à des investissements nouveaux, notamment pour les communes.

Jean-Paul Pourquier, président du **Groupe d'opposition Droite, Centre et Indépendants « Ensemble pour la Lozère »**

Festival « TAWARA » TARN WATER RACE »

FESTIVAL DE SPORTS AQUATIQUES
Compétition de Canoë, Kayak et Stand-up paddle accessible et ouverte à tous avec un passage sous le Viaduc de Millau au km 64.

- Distance : 71,4 km (solo, duo ou relais)
- Départ : Sainte-Enimie
- Arrivée : Comprégnac (Aire des Pyramides)
- Difficulté : Rivière en Classe 2 (avec un passage en classe 3 à La Sablière)

• **La Malène**

/ Le 16 juin 2019 - Départ à 8h



Le programme sur
www.tarnwaterrace.com



à l'affiche !



FESTIVITÉS

12^{ÈME} FESTIVAL ÉNIMIE BD

L'association Enimie BD, créée en 2006, anime chaque année un événement culturel autour du 9^{ème} art, la Bande dessinée (BD), tout en proposant diverses actions tout au long de l'année sur son territoire. Une démarche de développement littéraire et artistique reconnue.

• **Sainte-Enimie** / 29 et 30 juin 2019



Tous les infos du Festival sur : www.enimie-bd.fr

AGRICULTURE

37^{ÈME} FOIRE CONCOURS

Cette manifestation organisée par la municipalité de Langogne avec les jeunes agriculteurs et l'association E. Langogne a pour vocation de mettre en valeur l'activité agricole de notre territoire. • **Langogne** / Le 6 avril

CINÉMA

FESTIVAL « 48 IMAGES SECONDE »

Projections, débats, conférences, tables rondes, rendez-vous gourmands et concerts seront au programme du 10 au 14 avril 2019 pour une virée cinématographique québécoise dans les Cévennes.

• **Florac Trois Rivières**

/Du 10 au 14 avril

TRADITION

FÊTE DE LA CONFRÉRIE

5^{ème} édition de la Fête de la Confrérie de Manouls Langonnais de Gargantua

7h: Réveil en fanfare avec la lyre Langonnaise suivi du Concours du plus gros mangeur de Manouls et du petit déjeuner aux manouls.

• **Langogne** / Le 14 avril

MUSIQUE

CONCERT D'ACCORDÉON

Ksenija Sidorova jouera avec l'Orchestre National Montpellier Occitanie un répertoire tiré des œuvres des 3 grands compositeurs hispaniques que sont ; Astor Piazzolla, Manuel de Falla et Alberto Ginastera. Théâtre municipal

• **Mende** / Le 14 avril

SPORT

RALLYE DE LOZÈRE

- Vendredi 26 : vérifications administratives et techniques sur l'Esplanade.

- Samedi 27 : départ de la première étape à 8h. Prologue de 13,7 kms avant un reclassement à Barre des Cévennes. Après midi / spéciale du Pompidou (24,2 kms) à faire 2 Fois.

- Dimanche 28 : les spéciales du Collet (18,9 kms) et de St Germain (14,5 kms) seront au programme.

• **Florac** / Du 26 au 28 avril

MUSIQUE

CONCERT WINSTON MCANUFF & FIXI

Après une nomination aux Victoires de la Musique et près de 200

concerts dans le monde, le duo infernal franco-jamaïcain revient en grande forme avec un nouvel album et un nouveau spectacle. Salle polyvalente. • **Chanac** / Le 20 avril

SPORT

TRÉFLE LOZÉRIEN AMV

• **Mende** / Du 17 au 19 mai

CHAMPIONNAT DE LOZÈRE DE PÉTANQUE

Compétition en triplette

• **Villefort** / Du 18 au 19 mai

SAVOIR-FAIRE

12^{ÈME} FÊTE DE LA FORÊT, DE L'ARBRE ET DU PAYSAGE

Fête alliant concours de bucheronnage, stands, démonstrations, réalisations d'élève. Toute la journée

• **Javols** / Le 25 mai

LOISIRS

FESTIVAL DES RANDONNÉES

25 randonnées classiques ou à thèmes, des conférences, des dédicaces de livres, des projections

de films en soirée et chaque soir un repas convivial.

• **Mende** / Du 30 mai au 1er juin

ENVIRONNEMENT

FÊTE DE LA NATURE

La Fête de la Nature est un événement international.

L'objectif est d'inviter les publics à aller dans la nature avec une proposition de sorties et d'activités gratuites.

• **Langogne** / Du 22 au 26 mai

SPORT

LA LOZÉRIENNE VTT

Un rallye VTT X-Country unique en France ! En chrono ou en rando, vous parcourrez la Vallée du Lot, Les Grands Causses, les Gorges du Tarn et la Margeride. Autant de spots VTT à couper le souffle...

• **La Canourgue** / Du 24 au 26 mai

SPORT

TRAIL DE GARGANTUA

• **Les Bondons** / Le 26 mai

GRANITE MONT-LOZÈRE

Un événement de cyclisme sur route

ouvert à tous.

• **Villefort** / Du 1er au 2 juin

17^{ÈME} LOZÈRE TRAIL

• **Chanac** / Du 8 au 9 juin

18^{ÈME} RALLYE HISTORIQUE

• **Peyre en Aubrac** / Du 15 au 16 juin

1^{ER} TRAIL DE LA BORNE

• **Pied de Borne** / Le 22 juin

EXPOSITION

FESTIVAL PHOTO

4 mois pour découvrir dans les espaces communaux des photographes d'exception. Le tout en plein air et gratuit. 24h/24

• **Florac** / Du 1er juin au 30 sept

JEUNESSE

FESTIVAL "MON PETIT DOIGT M'A DIT"

Fête artistique par les enfants pour tous publics avec ateliers de création, spectacles, pique-nique, banquet et un bal-boum-bal.

Par la Compagnie L'Hiver Nu

• **Lanuéjols** / Du 8 au 9 juin 2019

DEPARTEMENT
POLITIQUE JEUNESSE
DE LA LOZERE

2^{ème} CHALLENGE JEUNES

**Le Conseil départemental de la Lozère
donne un coup de pouce à votre projet !**

Appel à projet pour les 18-30 ans

Dépôt des candidatures jusqu'au 14 juin 2019*

*Montant de la bourse plafonné à 3 000€
Conditions de participation et dossier à
télécharger sur www.lozere.fr

